

que tout le char pour moi seul. On me traite réellement comme un lépreux. Et pourquoi ? Parce que j'obéissais à la loi qui nous défend de cracher par terre dans un tramway.

Il faut donc traiter nos malheureux phthisiques avec beaucoup de considération s'ils font leurs devoirs. N'insistons donc pas sur l'emploi des crachoirs de poche, qui peuvent attirer l'attention désagréable sur le malade. Permettons à nos phthisiques d'user de mouchoirs à bon marché ou des morceaux de linge ressemblant à des crachoirs, et conseillons-leur de brûler ces mouchoirs ou morceaux de linge en rentrant à la maison. Cela suffira et tout danger d'infection sera évité.

LES ALIMENTS MALSAINS.

Maintenant ; comment se défendre de l'usage de la viande infectée ?

Dans la plupart des localités, les animaux qui doivent être abattus, ou la viande qui doit être vendue, sont soumis à l'inspection d'un vétérinaire, et la viande trouvée tuberculeuse est détruite. Là où il n'est pas certain qu'une inspection rigoureuse ait été faite, on doit faire bouillir fortement la viande ou la chauffer à 100°. De cette manière on tue sûrement les bacilles.

Dans tous les cas, si l'on n'est pas tout à fait sûr que les vaches dont on emploie le lait sont bien portantes et indemnes de tuberculose, on doit recourir au chauffage du lait et à la stérilisation surtout quand on emploie ce lait pour l'alimentation des enfants. Le lait acheté dans les laiteries ou dans la rue doit toujours être bouilli ou stérilisé avant de s'en servir.

INOCULATION.

Maintenant ; de quelle manière se fait l'inoculation de la tuberculose ?

Le plus souvent ce sont les blessures faites en nettoyant les crachoirs en verre ou en porcelaine ébréchés, dont se sont servis les tuberculeux, qui causent cette inoculation.

Quand on a eu la maladresse de se blesser et que l'on craint une inoculation, il faut laisser saigner un peu la plaie, puis ensuite